

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : D755-2026 – Désignation d'un délégué pour représenter le SIRYAE au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

LISTE DE PRÉSENCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 20 MAI 2026 À 19H30

Date de convocation : 12/05//2026	Membres présents : 45
Nombre de délégués en exercice : 55	Nombre de pouvoirs : 2
	Nombre total de votes : 47

L'an deux mille vingt-six, le vingt mai à dix-neuf heures trente minutes, le Comité du SIRYAE (syndicat mixte), légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la salle communale – 5 place du Village 78910 BÉHOUST.

Communes	Délégués	Présents	Absents
ANDELU	Julien BUISSON	X	
AUTEUIL-LE-ROI	Caroline MURET	X	
AUTOUILLET	Rémi SOURISSE	X	
BAZAINVILLE	Pascale LUCAS	X	
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	Jean-Claude CLAIRET	X	
BÉHOUST	Guy PÉLISSIER	X	
BEYNES	Jean-Claude LAINÉ	X	
BOINVILLIERS	Pascal PESCH	X	
BOISSY-SANS-AVOIR	Florence JANSSENS		X
FLEXANVILLE	Didier SAUSSAY	X	
GALLUIS	Dominique MURIEL	X	
GAMBAIS	Isabelle DUMAS	X	
GARANCIÈRES	Françoise MERIAUX	Pouvoir	
GOUPILLIÈRES	Stéphane JEAN	X	
GROSROUVRE	Angèle LAINE	X	
JOUARS-PONTCHARTRAIN	Pierre-André FAUCHERY	X	
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Valérie GONNORD	X	
LE MESNIL-SAINT-DENIS	Jean-Michel MICHENAUD	X	

LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE	Virginie CHARPENTIER	Envoyé en préfecture le 28/05/2026	
LES MESNULS	Hélène ARSICAUD	Reçu en préfecture le 28/05/2026	
LÉVIS-ST-NOM	Alexandre CAPRON	Publié le 28/05/2026	ID : 078-200063048-20260520-D755_2026-DE
MARCQ	Franck LEGRAND		X
MAREIL-LE-GUYON	Samuel LOZAY	X	
MAREIL-SUR-MAULDRE	Nathalie CAHUZAC	X	
MAULETTE	Anne DUCHALAIS		X
MÉRÉ	Serge NARDELLI	X	
MILLEMONT	Jean-Michel CUISINIER	Pouvoir	
MILON-LA-CHAPELLE	Pascal HAMON	X	
MONTAINVILLE	Jean-Philippe PELE	X	
MONTFORT-L'AMAURY	Laurence REIG	X	
NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU	Vincent CUTTÉ	X	
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Françoise ROUDIER	X	
ORGERUS	Baptiste DEVIENNE	X	
OSMOY	Walter ROUZIC	X	
PRUNAY-LE-TEMPLE	Guillaume MANGIN	X	
RICHEBOURG	Jean-François LEFEBVRE	X	
ROSAY	Jean-Pierre BILARD	X	
SAINT-FORGET	Tanguy DE COATGOUREDEN		X
ST-GERMAIN-DE-LA-GRANGE	Stéphane PEREIRA	X	
SAINT-LAMBERT-DES-BOIS	Claude HELIE	X	
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Martine ALBA-TIERS	X	
SAINT-REMY-L'HONORE	Florent BABIN	X	
SAULX-MARCHAIS	Bertrand LEMOINE		X
SEPTEUIL	Laurent DEBUIRE		X
TACOIGNIÈRES	Alain PIERRE	X	
THOIRY	Ludovic PATTYN	X	
VICQ	Yann ROBERT	X	
VILLIERS-LE-MAHIEU	Patrick BOURDEAUX		X
VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC	Brigitte GRANDO	X	

RAMBOUILLET TERRITOIRES (Gambaiseuil - Le Perray-en-Yvelines - Les Essarts-le-Roi - Vieille-Eglise-en-Yvelines)	Marie-Françoise RUDE	Envoyé en préfecture le 28/05/2026	Berger Levrault
	Jean-Louis BARON	Reçu en préfecture le 28/05/2026	
	Philippe GAULTIER	Publié le 28/05/2026	
	Jean-Louis DUCHAMP	ID : 078-200063048-20260520-D755_2026-DE	
S.Q.Y. (Élancourt - Magny-les-Hameaux)	Frédéric PELEGRIN	X	
	Philippe LEJEUNE	X	

ONT DONNÉ POUVOIR :

Madame Françoise MERIAUX, représentant la Commune de GARANCIÈRES, donne pouvoir à Monsieur Didier SAUSSAY, représentant la Commune de FLEXANVILLE.

Monsieur Jean-Michel CUISINIER, représentant la Commune de MILLEMONT, donne pouvoir à Monsieur Guy PÉLISSIER, représentant la Commune de BÉHOUST.

Monsieur Didier SAUSSAY, représentant la Commune de FLEXANVILLE, est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 70 et 71 de la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale,

Vu l'article 5 de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique,

Vu la délibération n°D344-2010 en date du 16 février 2010 portant sur l'adhésion du SIRYAE au CNAS, association loi 1901 à but non lucratif, créée le 28 juillet 1967, dont le siège est situé 10 bis parc Ariane, bâtiment Galaxie, 78284 Guyancourt Cedex.

Considérant la nécessité de désigner un membre du SIRYAE en qualité de délégué au CNAS pour les 6 années à venir, notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS,

Le Président invite les candidats à se faire connaître.

Se présente :

- Madame Denise PLANCHON représentant la commune de Neauphle-le-Vieux

Compte tenu du nombre de candidatures au mandat de délégué pour représenter le SIRYAE au CNAS, Monsieur le Président propose de voter à main levée. Cette proposition ayant été adoptée par l'assemblée à l'unanimité, il est procédé à l'élection.

Résultats obtenus

Nombre de votants	47
Madame Denise PLANCHON	47
Abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	47
Majorité absolue	24

Est proclamée élue :

- Madame Denise PLANCHON en qualité de déléguée des élus pour représenter le SIRTAL au sein des instances du CNAS.

Pour extrait rendu exécutoire,

Le Président
Guy PÉLISSIER



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
de la
REGION
D'YVELINES
PAR L'ADOUCTION DE L'EAU

Le secrétaire de séance
Didier SAUSSAY



La présente délibération peut être déférée à la censure du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.